



HAL
open science

L'aménagement du littoral tlemcénien du Moyen Âge au début du XXe siècle

Agnès Charpentier

► **To cite this version:**

Agnès Charpentier. L'aménagement du littoral tlemcénien du Moyen Âge au début du XXe siècle. RM2E - Revue de la Méditerranée, édition électronique, 2016, Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, III-1, pp.57-78. halshs-03740614

HAL Id: halshs-03740614

<https://shs.hal.science/halshs-03740614>

Submitted on 29 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Institut méditerranéen
RM2E - Revue de la Méditerranée
Edition électronique

Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire

École Nationale Supérieure Maritime,
Bou Ismail (Algérie) 29-30 octobre 2014

textes édités par
Agnès Charpentier et Michel Terrasse

Numéro spécial
Tome III - Année 2016
ISSN : 2274-9608

pour citer cet article :

Charpentier, Agnès, « L'aménagement du littoral tlemcénien du Moyen Âge au début du XX^e siècle », *Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, RM2E - Revue de la Méditerranée édition électronique*, Tome III. 1, 2016, p. 57-78.

éditeur : Institut méditerranéen

url : http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Charpentier_2016_III-1.pdf

Pour contacter la revue
secrétariat de rédaction : redaction@revuedelamediterranee.org

ISSN : 2274-9608

publié en juillet 2016

© Institut méditerranéen

L'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL TLEMCÉNIEN DU MOYEN ÂGE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Agnès Charpentier

CNRS UMR 8167
Institut méditerranéen

Le littoral tlemcénien peut être défini comme la zone allant de l'oued Kiss à l'embouchure de la Tafna soit, environ soixante-quinze kilomètres à vol d'oiseau¹.

Cette partie du littoral comporte les trois grands ports liés au développement de l'agglomération de Tlemcen : Rashgūn, Hunain et Ghazaouet pour les citer par ordre chronologique. Son relief escarpé avec de nombreuses falaises offre des criques creusées par le débouché d'oueds parfois intermittents même si, sur la côte des Msirdas, on trouve quelque belles plaines côtières vite bordées de falaises qui rendent difficile l'établissement de mouillages pérennes et sûrs (fig. 1). Les caps qui jalonnent cette côte assurent une protection contre les vents dominants du nord-est ou du sud-ouest mais seuls les parages de l'île de Rashgūn à l'embouchure de la Tafna, la baie de Hunain et l'embouchure de l'oued Marsa à l'Ouest du cap Hone témoignent

d'une occupation attestée depuis l'Antiquité ou le haut Moyen Âge jusqu'à nos jours.

Le port de Hunain cité dès al-Bakrī se développera sous les Almohades mais c'est surtout au bas Moyen Âge, sous les dynasties 'abd al-wādides et mérinides qui aménagent le port creusé en arrière du littoral et bâtissent la mosquée, que Hunain deviendra un des débouchés naturels de Tlemcen. La prise de la ville par les Espagnols en 1531 et son évacuation en 1534 marquent un coup d'arrêt à son économie et la ville sera totalement abandonnée de la fin du XVI^e siècle au milieu du XX^e siècle. La reconnaissance des côtes par les militaires français en 1833 puis les gravures de Canal en 1883 ou l'article de G. Marçais en 1928 témoignent d'une enceinte en béton totalement vide².

Les sites de Rashgūn et de Ghazaouet cités eux aussi dès le XI^e siècle par al-Bakrī connaissent une destinée différente. L'embouchure de la Tafna et l'île qui lui fait face sont attestées de l'époque antique

1 Cette recherche a été menée dans le cadre du programme Tassili 15MDU946 « Histarchéotlemcen » avec le soutien du MAEDI, du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français et du ministère algérien de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

2 al-Bakrī, p. 186 ; Kelifa, *Le port de Hunayn*, p. 384 ; Marçais, G. *Hunain*, p. 141-147 ; Canal, 1883; SHD 1M1316 *Mémoire sur la reconnaissance de la côte d'Oran*.

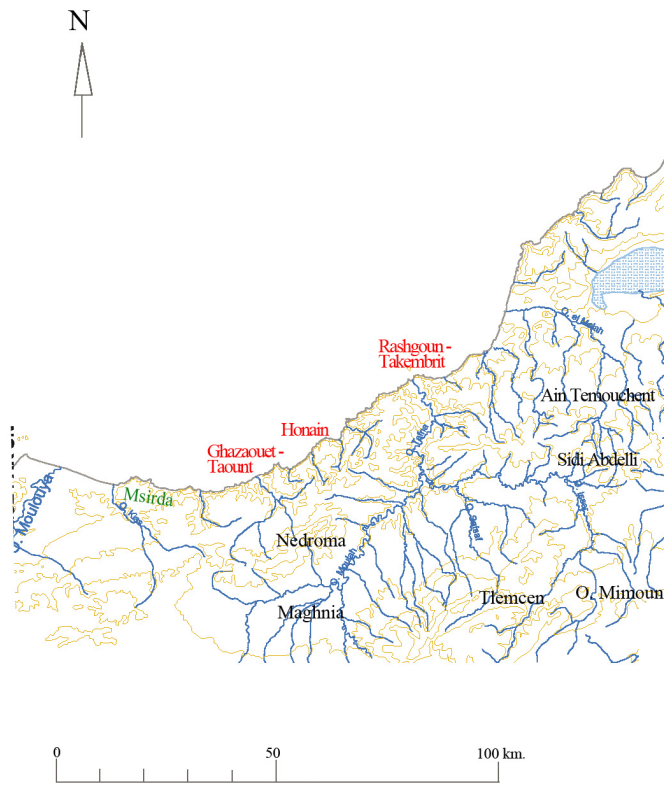


fig. 1 - Localisation du littoral tlemcénien et de ses principaux mouillages
(© A. Charpentier)

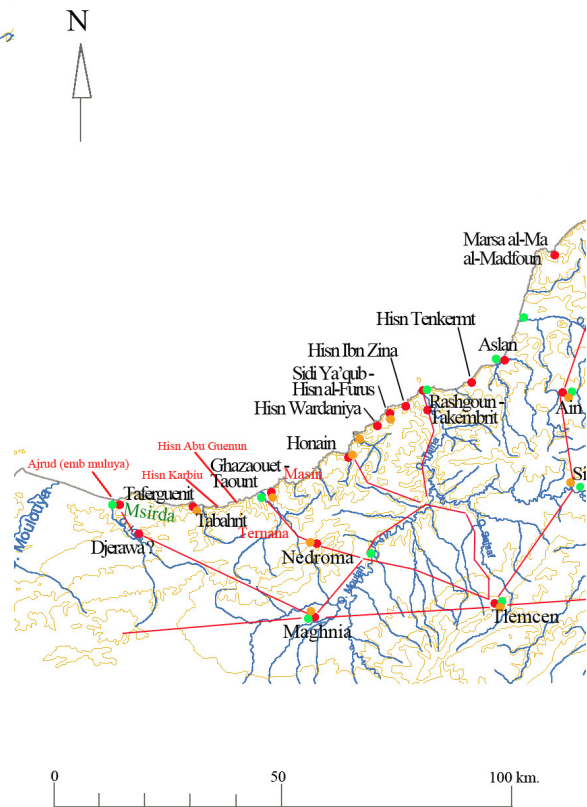


fig. 2 - Toponymes cités par al-Bakrī. En rouge ceux dont la localisation n'est pas certaine.
(© A. Charpentier)

au XI^e siècle au moins tandis que le site de Ghazaouet est surtout connu par l'hişn de Tawūnt qui défend l'embouchure de l'oued Marsa.

Ces deux mouillages connaîtront aux débuts de l'occupation française des destinées différentes. Ils seront l'un et l'autre l'objet d'une occupation militaire qui fut à des niveaux différents un des éléments du développement actuel de ces deux villes.

Le littoral tlemcénien offre donc à l'histoire une période d'occupation longue avec des fortunes diverses selon les époques. Nous nous attacherons à retracer l'évolution historique du peuplement de cette côte puis nous nous pencherons sur les raisons et les modalités de l'implantation française à Rashgūn et à Ghazaouet.

Un littoral peuplé et convoité tout au long du Moyen Âge

Dès la conquête française et les premières explorations de la côte, des tentatives de localisation des sites cités par Ptolémée ou l'itinéraire d'Antonin voient le jour comme en témoignent les cartes établies dès 1832. Ces nouveaux explorateurs remarquent bien des vestiges qu'ils attribuent aux « Romains » ou aux « Maures » mais ils ne semblent pas faire le lien entre l'Antiquité et le Moyen Âge.

On constate au travers des récits des géographes et des historiens que c'est autour de la fin du X^e siècle et du début du XI^e siècle que le littoral s'est structuré et qu'une grande partie de ses fortifications y ont été élevées. C'est également à cette période que les liens maritimes et commerciaux avec al-Andalus se développent avec la

fondation des villes d'Oran ou de Tenes, par exemple. Le littoral tlemcénien participe aussi pleinement aux luttes entre Fatimides et Umayyades d'al-Andalus. En effet, les émirs alides ou idrisides, maîtres d'un territoire allant de Jarawa à l'île de Rashgūn et l'embouchure de la Tafna, avaient pour un temps reconnu la souveraineté fatimide et combattu les troupes umayyades dans le nord du Maroc et en Oranie vers 928/316H. Toutefois, lors de la proclamation du califat en 931, un des émirs idrisides Musa ibn al-Afiya maître de l'embouchure de la Tafna fait allégeance à 'Abd al-Rahmān III et se retourne contre les Fatimides. L'île de Rashgūn où s'est retranché l'idriside ibn Abī al-Aysh est ainsi assiégée sans succès par la marine umayyade en 932/320H. La riposte fatimide ne se fait pas attendre et les troupes du Mahdi reprennent le contrôle de certains points de la côte. Ce n'est qu'en 949-950/338H que les armées umayyades reconquièrent le littoral tlemcénien. La prise définitive de Rashgūn confirme la reconnaissance du pouvoir umayyade sur ces terres et permettra ensuite la création d'une aire culturelle et économique que les dynasties suivantes ne feront que renforcer¹. Il est étonnant de remarquer que les textes comme le *Muqtabis* ou al-Bakrī mentionnent l'île de Rashgūn comme un lieu de peuplement. Aucun vestige médiéval n'a, à ce jour, été mis au jour et les citernes réutilisées par les militaires français ont été

¹ Sur les luttes entre les Umayyades et les Fatimides voir : Terrasse, *Islam et Occident méditerranéen*, p. 91-98 ; Picard, *La mer et les musulmans*, p. 49-54 ; Lévi-Provençal, *Espagne musulmane*, p. 94 ; 99-109, 189-271 ; Dachraoui, *Le califat fatimide*, p. 54-157, 174-186 ; Marçais, G., *La Berbérie au IX^e siècle ; al-Bakrī*, p. 181-183.

attribuées à l'Antiquité.

On le voit, le X^e siècle malgré ses soubresauts a permis une structuration de la défense du littoral. Al-Bakrī cite une liste de *ḥuṣūn* ou de ports régulièrement espacés sur la côte (fig. 2). Si la localisation de certains d'entre eux reste problématique notamment à cause de l'évolution de la toponymie et d'un manque de prospection attentive, la succession des noms dressée par al-Bakrī et leur intervalle permet de tenter une cartographie. Sur les dix-huit toponymes cités entre Aslan et Ajrud neuf sont explicitement des *ḥuṣūn* soit 50%, les villes elle-même sont souvent munies de murailles¹. Cette multiplication des *ḥuṣūn* témoigne d'une volonté de défense du littoral et d'une nouvelle organisation du milieu du XI^e siècle. Sans doute les luttes entre Fatimides et Umayyades à la fin du X^e siècle comme de possibles raids normands ont-ils contribué à l'érection de ces forteresses.

Peu de renseignements sont disponibles au sujet de ces fortifications cependant, quelques vestiges peuvent leur être attribués. En effet le site de Wardaniya (pl. I) conserve encore une enceinte en moellon flanquée de puissantes tours barlongues. Vuillemot en 1959 signalait l'existence d'une citerne. L'enceinte de Wardaniya présente de nombreuses analogies avec l'avant mur qui précède la *qaṣaba* de Tawunt ou avec les vestiges d'enceinte repérés sur le versant



pl. I - Tawūnt (en haut) : l'avant mur en moellons est visible
Wardaniya (en bas) : détail d'une tour de l'enceinte sud.
(© A. Charpentier)

¹ al-Bakrī, p. 183-188 (155-177) d'ouest en est : Ajrud, Djerawa, Taferguenit, Tabahrit, Nedroma, Ternana, (ḥiṣn) *Tawunt*, *Abū Ghenum*, *Karbiu*, *Hiṣn Hunain*, *Wardaniya*, *Hiṣn al-Furus*, *Hiṣn ibn Zina*, *Rashgun* *Hiṣn Mernisa al-Bir*, *Hiṣn Tenkerment*, *Aslan*.

nord de Siga-Takembrit. Là aussi l'enceinte est composée de moellons assemblés avec du mortier de chaux assez semblable. Toutefois, des prospections et des analyses plus fines doivent être menées avant de pouvoir tirer des conclusions définitives.

Le haut Moyen Âge a doté cette portion du littoral d'un réseau assez dense de forteresses liées à des villes de l'intérieur. Cette occupation du littoral témoigne ainsi de l'insécurité attestée pour le X^e siècle et des dangers qui pouvaient venir de la mer.

Ce dispositif défensif ne semble pas avoir perduré. En effet, au XII^e siècle, al-Idrīsī ne cite plus que quatre villes sur le littoral tlemcénien. Ternana et Nedroma sont toujours mentionnées mais sur la côte proprement dite, il ne mentionne plus que Hunain qu'il qualifie de ville et l'île de Rashgun. Léon l'Africain au XVI^e siècle signale les mêmes villes¹. On constate ainsi une baisse du nombre de mouillages dans les textes mais l'archéologie et les sources historiques contemporaines nous permettent toutefois d'en tenter une cartographie. Ainsi, Hunain se développe sous les Almohades, les Mérinides et les 'Abd al-Wādides tandis que le mouillage de Ghazaouet continue d'exister comme en témoignent les vestiges de la *qaṣaba* qui protège la voie de communication vers Nedroma. L'embouchure de la Tafna est toujours utilisée en 1833 comme mouillage temporaire pour charger du grain, des peaux et de la cire sous la protection d'une tour à l'extrémité du promontoire qui surplombe le débarcadère². Ibn Marzūq nous apprend que, par la volonté d'Abū l-Ḥasan, la côte se couvre de tours de surveillance régulièrement espacées de



pl. II - Tours de Mokreun (en haut)
et de Hunain (en bas).
(© A. Charpentier)

Tanger à Tunis³. Le littoral tlemcénien en conserve quelques unes qui attestent, sinon l'exactitude des propos, du moins la volonté d'équiper le littoral d'un nouveau type de fortification. Ces tours que l'on peut

1 al-Idrīsī, p. 92, 205-206 ; *Léon l'Africain*, p. 588-592

2 SHD 1M1316 n°5 *Mémoire de M. le capitaine Tatareau sur l'établissement d'un poste militaire sur l'île de Rashgun*, 1833 ; n°2 *Mémoire sur la reconnaissance de la côte d'Oran par Tatareau*, février 1833.

3 *Ibn Marzūq*, 1925 p. 61.

comparer aux *atalayas* espagnoles servaient sans doute de lieux de surveillance ; elles devaient ainsi être en relation avec des villes de l'intérieur d'où des renforts pouvaient venir. Deux vestiges peuvent encore être clairement identifiés : la tour élevée face à l'île de Mokreun (pl. II) comme celle située à la pointe est de la baie de Hunain. D'un plan proche du carré ces tours en béton présentent des caractéristiques qui les placent dans la tradition ibéro-maghrébine du bas Moyen Âge comme le matériau par exemple¹. La tour qui existait à Rashgūn pose problème. En effet, on n'en voit aujourd'hui plus qu'un informe amas de pierres mais les descriptions militaires laissent supposer que les vestiges étaient beaucoup plus importants qu'aujourd'hui. Les descriptions des militaires et la mention qu'en fait Vuillemot en 1959 renforcent l'idée que la tour de Rashgūn pourrait être le vestige d'une protection d'un débarcadère au bas Moyen Âge².

À côté de ces tours de surveillance, il faut bien évidemment prendre en compte les forteresses comme Hunain ou Tawūnt. Cette dernière illustre ces nouveaux points d'occupation du littoral : sur un site ancien, la *qaṣaba*, dont il subsiste le mur sud, présentait un plan quadrangulaire flanqué de tours extrêmement puissantes en béton dont l'organisation rappelle celles des tours des enceintes de Manṣūra ou d'Agadir à

1 Les tours mesurent environ 5,50 x 6,50 m de côté et les dimensions entre les trous de boulins sont de 0,80 m en moyenne ce qui rapproche ces tours des enceintes de Tlemcen, de Manṣūra ou encore de la *qaṣaba* de Tawūnt

2 SHD 1H400 *Mémoire sur l'état actuel du camp de la Tafna*, 1836-1837 ; Vuillemot, 1959, p. 30-40 ; fig. 2.

Tlemcen³. Elle témoigne des luttes entre les Mérinides et les 'Abd al-Wādides et rappelle aussi la permanence d'occupation de ce point de la côte.

La période ottomane verra une désorganisation du littoral avec la constitution de refuges de corsaires comme Ghazaouet ou Hunain qui disparaîtra au milieu du XVI^e siècle ou encore de lieu de commerce précaire comme à l'embouchure de la Tafna.

Au XIX^e siècle, sous la colonisation française, on assiste au développement d'un nouveau mode de défense du littoral avec l'implantation de sémaphores ou de phares. Pour cela les ingénieurs militaires vont rechercher des points remarquables de la côte pour y installer des tours. Des phares sont ainsi élevés à l'extrémité ouest du plateau de Tawūnt et à la pointe nord de l'île de Rashgūn pour sécuriser la navigation et le mouillage des bateaux.

Toutefois, à partir de 1878 se développe un projet d'installation de sémaphores ou de tours vigies au long de la côte afin de prévenir contre d'éventuelles arrivées hostiles. Ils consistent en une tour de deux niveaux (fig. 3) et ils doivent être placés de manière à s'apercevoir et à être en liaison télégraphique ou téléphonique avec une ville. Ainsi fut-il décidé en 1878 d'installer un sémaphore au cap Milonia, à Ras Kela à Tawūnt au cap Hone, au cap Noé, au Jabal Kaltun et à Rashgūn⁴ (fig. 4). Toutes ces

3 *Llabador*, p. 186-187 ; Charpentier, A., 2012, p. 96-99.

4 SHD 1H407 n°37 *Procès-verbal des conférences du 6 décembre 1877 et du 145 mai 1878 pour l'organisation du réseau électro-sémaphorique sur le littoral de la province d'Oran* ; carte de la côte

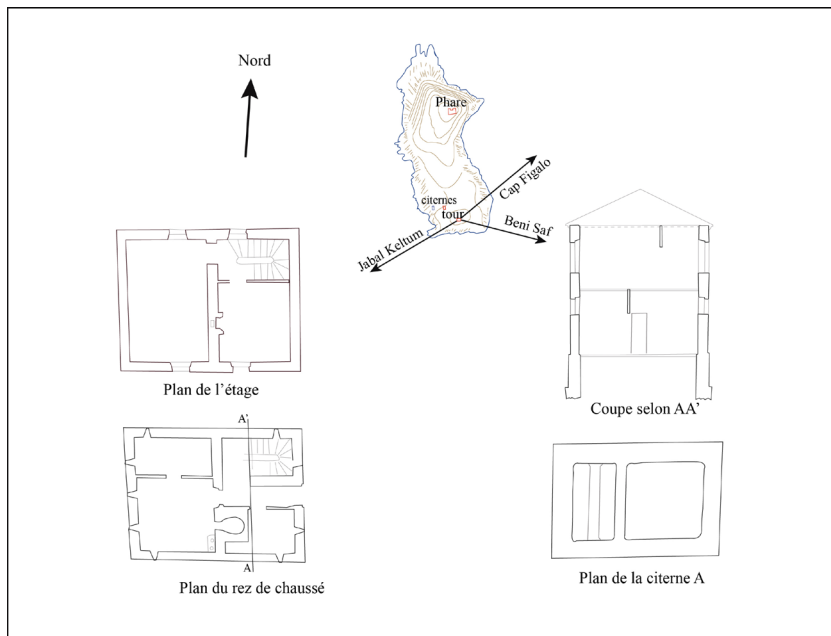


fig. 3 - Plan et localisation du sémaphore élevé sur l'île de Rashgun.
(© A. Charpentier d'après SHD 1H408)

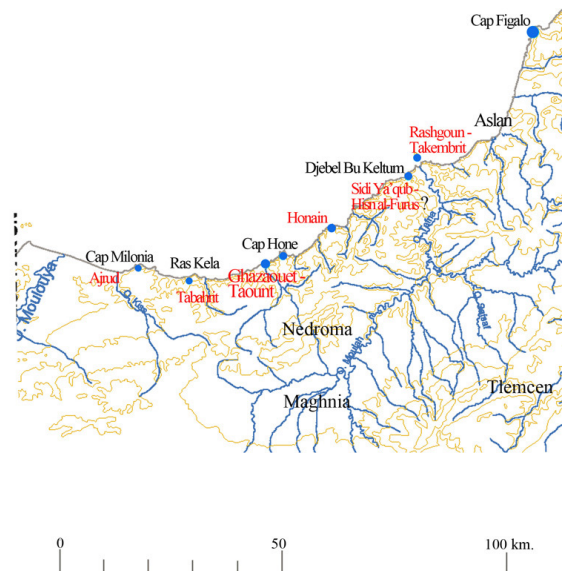


fig. 4 - Localisation des sémaphores (en bleu) et des lieux cités par al-Bakri.
(© A. Charpentier)

tours réalisées vers 1892 reprennent ainsi des points où, dès le XI^e siècle, al-Bakrī signalait des fortifications.

Cette trop rapide analyse historique met toutefois en lumière une certaine évolution du peuplement du littoral tlemcénien. Celui-ci semble, d'après les textes, se dépeupler au bas Moyen Âge, mais l'étude des archives comme les prospections permettent de nuancer cette première impression. Le développement des tours vigies laisse entrevoir une certaine pérennité des lieux de défense tandis que le site de la Tafna et celui de Ghazaouet témoignent d'une volonté de développement du littoral.

L'implantation française sur le littoral

Les reconnaissances menées dès 1832-1833 donnent une bonne image de la côte, des villes qui la bordent et des possibilités de mouillage. Toutes s'accordent à dire que les baies du littoral de Tlemcen ne peuvent qu'accueillir des bateaux de petite taille et les seules qui permettent un accès aisé à l'intérieur du pays sont l'embouchure de la Tafna et celle de l'oued Treng ou oued Marsa qui permet d'accéder à Tlemcen par Nedroma¹.

Très tôt l'occupation de ces deux points va être considérée comme essentielle :

- l'embouchure de la Tafna avec l'île de Rashgūn permettrait de contrôler le commerce et d'assurer l'approvisionnement

algérienne du Maroc à Beni Saf du 5 mai 1878 ; SHD 1H408 art 2 1891 *postes vigies : plan, coupe et notes*.

1 Tatareau SHD 1M1316 n°2 *Mémoire sur la reconnaissance de la côte d'Oran par Tatareau, février 1833*; SHD 1H407 art 2 n°20

de Tlemcen. Le développement d'un port de commerce sera envisagé, favorisé par la fertilité de la plaine de la Tafna.

- le site de Jamaa Ghazaouet répond quant à lui à des considérations plus militaires : celle de servir de point d'appui aux troupes en opérations militaires le long de la frontière. Les rapports des commissions de défense des côtes préconisent un développement de Rashgūn et le simple maintien d'un poste à Ghazaouet². L'histoire en décidera autrement.

Rashgūn et la Tafna

Le site de l'embouchure de la Tafna est le port naturel de Tlemcen dès l'Antiquité (route de Pomaria-Siga par la Tafna) : des vestiges d'installations puniques ou antiques ont été retrouvés au sud de l'île tandis que la ville de Siga établie sur un promontoire de la rive gauche du fleuve dominait le port antique en aval de l'embouchure. Siga ainsi que l'île sont citées par les géographes arabes de l'époque médiévale à l'époque moderne mais il semble que la ville ait perdu son importance voire ait disparue à partir du XII^e siècle. On est ainsi en présence d'un site dual : l'île et la ville plus en amont sur la Tafna.

Le rapport de Taterau en 1833 nous apprend que le site avait toujours au début du XIX^e siècle une vocation commerciale puisque la baie servait d'abri aux bateaux

2 SHD 1H407 art. 2 n°20 *Province d'Oran ; n° 33 Défense des côtes de l'Algérie du 14 mai 1874 Observations présentées par le Général commandant supérieur du Génie sur le projet d'organisation de la défense des côtes de l'Algérie établi par le capitaine Leclerc conformément aux arrêtés de M. le Gouverneur général*.

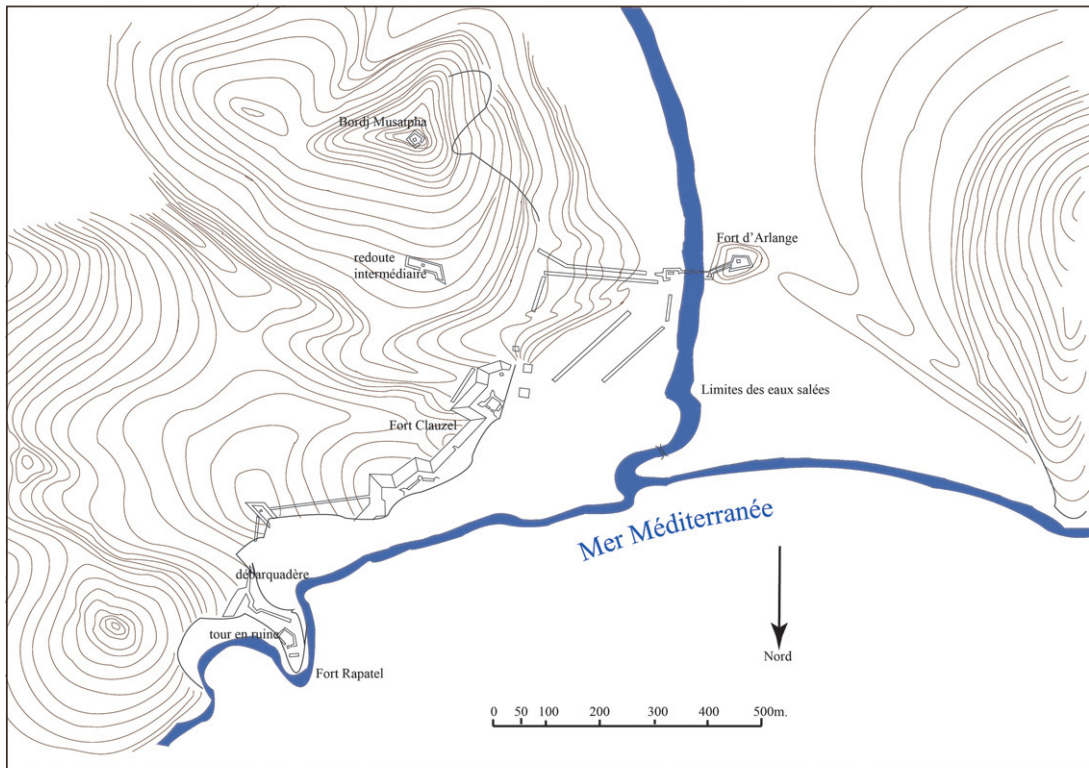


fig. 5 - Établissement militaire français de la Tafna en 1836
 (© A. Charpentier d'après 1h400 *Mémoire sur l'établissement du camp de la Tafna*)

de commerce venus charger des grains et des peaux ; l'embouchure du fleuve, non draguée depuis longtemps formait une barre que les navires ne pouvaient franchir. Cette remarque atteste ainsi une permanence d'occupation depuis le Moyen Âge mais le site semble à tout le moins dépeuplé : une centaine de maisons réparties en trois villages différents des anciennes implantations (Haji Mohammed, Marouen, Moulay Mohammed).

Le projet d'occuper le site de Rashgūn voit également le jour dès 1833 : une petite batterie et une garnison seraient installées au sud de l'île et permettraient ainsi de

contrôler la baie et la côte. Cette installation a un but stratégique : contrer une éventuelle contrebande en faveur de l'Émir mais aussi commercial : récupérer au profit de la France les droits de douanes en vigueur sous les Beys. Le contrôle de la baie de la Tafna assure également celui de la route vers Tlemcen. Cependant le mouillage n'est fréquentable pour les navires qu'à la bonne saison. D'après les rapports, seules des voiles latines peuvent trouver refuge à proximité de l'une ou l'autre pointe de la baie selon le vent. Le débarcadère principal s'effectuant, quant à lui, au pied de la pointe

est de la baie¹.

Le projet de Tatareau sera réalisé en 1835 mais il est rapidement évident qu'il faut aussi occuper la baie si l'on veut assurer les communications et le ravitaillement éventuel de Tlemcen occupée en 1835. En 1836 il est décidé d'établir un poste à l'embouchure de la Tafna². Quatre points à fortifier sont déterminés :

- le débarcadère à proximité de l'ancienne tour à l'Est de la baie
- l'extrémité de la falaise à l'Est
- la montagne de la rive gauche dominant la baie
- le côté ouest de la baie.

En 1836 le camp est réalisé (fig. 5) en matériaux légers mais très vite, il est remplacé par des constructions plus pérennes et plus solides ; des retranchements sont également effectués dans la crainte d'une attaque des troupes d'Abd al-Kader.

Ainsi sont réalisés le *Fort Rapatel* qui protège le débarcadère. Il est élevé autour de la tour médiévale subsistante qui fut restaurée et munie d'un étage. Un magasin à poudre est aménagé un peu à l'écart,

Fort Clauzel sur la falaise occidentale. Il domine l'embouchure et ses deux bastions indépendants reliés par une coursive en font un réduit puissant. Il abrite le quartier général,

1 SHD 1M1316 n°5 Copie d'un mémoire de M. le capitaine Tatareau sur l'établissement d'un poste militaire sur l'île de Rashgoun.

2 SHD 1H37 : Rapport sur l'établissement à former à l'embouchure de la Tafna en face de l'île de Rashgoun le 14 avril 1836 ; Mémoire sur l'état actuel du camp de la Tafna 1836-1837.

Fort Mustapha sur la hauteur. On y monta un des blockhaus apporté d'Oran par bateau. Il domine ainsi toute l'embouchure et la vallée en amont,

Fort d'Arlanges à cheval sur les deux rives de la Tafna. Il contrôle aussi l'accès à l'eau potable. Les deux redoutes sont reliées par un bac.

Les plans conservés aux Archives de la Défense témoignent ainsi de la volonté d'installer une garnison à l'embouchure de la Tafna ; les forts en comprennent tous les éléments indispensables : baraques, corps de garde, écurie, magasins, manutention, hôpital...

L'établissement de la Tafna sera néanmoins éphémère. Le traité signé en 1837 entraîne son évacuation. Entre mai et juin 1837 tout fut démonté et déposé dans l'île de Rashgūn où un poste est conservé. Aujourd'hui rien ne laisse apparaître des restes d'une occupation du littoral par la France en 1836. Même la tour ne subsiste plus qu'à l'état de vestiges...³

Le poste de l'île de Rashgūn fut maintenu dans la partie sud de l'île. En juin 1837 les citernes utilisées en 1835 furent réparées et agrandies et les anciens baraquements remplacés par des bâtiments en dur. L'intérêt stratégique de l'occupation de l'île est confirmé en 1874 avec l'implantation d'une garnison et d'une batterie⁴. L'ensemble

3 SHD 1H400 Rapport sur l'évacuation du camp, 1837.

4 SHD 1H407 art. 2 n°33 Défense des côtes de l'Algérie du 14 mai 1874. Observations présentées par le Général commandant supérieur du Génie sur le projet d'organisation de la défense des côtes de l'Algérie établi par le capitaine Leclerc conformément aux arrêtés de M. le Gouverneur

fut par la suite abandonné et seul le phare témoigne aujourd'hui de l'occupation des lieux et de leur intérêt stratégique.

Si l'occupation de l'embouchure de la Tafna par les Français ne fut que provisoire, les témoignages permettent d'affirmer que l'ensemble du site fut occupé de l'Antiquité jusqu'à aujourd'hui. Il est toutefois vrai que



pl. III - Vue de l'île et du phare de Rashgun
(© A. Charpentier)

les foyers de peuplement ont évolué ainsi que leur emplacement mais le site conserva toujours son rôle commercial et agricole. Le XX^e siècle en a fait une station balnéaire familiale mais cette dernière n'est que le dernier moment de la longue histoire du site de Rashgūn et de la Tafna.

Ghazaouet / Nemours

Histoire et raisons d'implantation d'un peuplement à Ghazaouet

Le site de Jemaa Ghazaouet /Nemours est

général.

cité par al-Bakrī. Aucun vestige antique n'y a été retrouvé même si la tradition s'accorde à y placer la station « *ad fratres* » citée par l'itinéraire d'Antonin.

Le site n'est pas mentionné par al-Idrīsī mais ibn Khaldūn le cite lors des rivalités entre les Mérinides et les 'Abd al-Wādides. Alliée des Mérinides la ville tombe aux mains des 'Abd al-Wādides après un siège de cinq ans en 1276¹.

En 1832-1833, la reconnaissance de la côte effectuée le capitaine d'État-Major Tatareau signale les vestiges d'un village en ruine établi sur le plateau au Nord-Est de l'embouchure de l'oued Marsa. Sa vallée permet de rejoindre Nedroma puis Tlemcen faisant ainsi du site de Ghazaouet un point stratégique et commercial important depuis



pl. IV - Vue de la face sud de la qaṣaba de Tawūnt.
(© A. Charpentier)

le Moyen Âge. Une enceinte barre le promontoire à mi pente et les ruines d'une *qaṣaba* en béton sont visibles à l'extrémité est du plateau (pl. IV). Les descriptions de Tatareau confirment les descriptions des textes arabes. Toutefois aucune des sources

¹ Ibn Khaldun, *Berbères*, I, p. 239.

ne mentionnent un port ou un mouillage dans cette baie qui abrite l'embouchure de l'oued Marsa ou oued Gozouana.

L'intérêt stratégique de ce site apparaît vers 1842-1843 lors du conflit à la frontière marocaine. Il n'est cependant pas question de donner à ce mouillage un grand développement car tous les rapports le reconnaissent comme détestable, soumis aux vents et n'offrant aucun abri aux bateaux. De plus la vallée manque d'eau potable et de terrains favorables à la culture. Le Génie militaire considère aussi que le site est mal relié à Tlemcen et l'arrière pays, trop « remuant », est soumis aux influences de la frontière¹.

Cependant, la plage, même soumise aux marées, constitue le point le plus favorable au débarquement et à l'acheminement de troupes vers la frontière. C'est en ce sens qu'il fut décidé en 1844 d'en faire un poste permanent pour l'approvisionnement des troupes.

L'ordonnance du 24 décembre 1846 transforme la place de Djemaa Ghazaouet en la ville de Nemours et fixe la superficie de la ville et les concessions à faire pour les constructions particulières. Toutefois, l'occupation et le développement de Nemours ne soulèvent que peu d'enthousiasme au vu de sa situation. Le port naturel de Tlemcen et le port de commerce à développer est celui de Rashgūn à l'embouchure de la Tafna que

l'on peut facilement aménager. Rashgūn devait être, grâce à la vallée de la Tafna un centre à la fois commercial et agricole.

Toutefois, à partir de 1847, des plans d'établissement et de développement de la ville de Nemours vont être régulièrement élaborés mais le développement de la ville ne s'effectue que lentement. Son importance stratégique va diminuer avec la reddition d'Abd al-Kader mais les militaires s'attachent à défendre la place et à établir une garnison d'environ 600 hommes. Pour eux, Nemours devait rester un poste de garnison. L'emplacement même de la ville civile pose un problème.

Les archives militaires françaises témoignent de l'élaboration de nombreux plans d'aménagement pour la ville mais aussi de l'accroissement de la population civile bien que la crédibilité en son avenir soit sans cesse remise en cause².

En 1855, la population civile de Nemours compte 911 habitants dont 200 « indigènes juifs » ; la ville acquiert une importance commerciale surtout grâce à une augmentation de la mise en culture du territoire et à l'amélioration de la sécurité et des liaisons avec l'intérieur. Nemours devient ainsi le débouché naturel pour les villes de Nedroma, Maghnia et Oujda. Les grains, peaux, laines et cires produits dans la région sont ainsi exportés à partir de Nemours et en 1853-54 la mise en exploitation des mines de plomb argentifère et de zinc accroît son rôle commercial.

Le développement économique entraîne ainsi le développement de la population et

¹ SHD 1H407 art. 2 n°33 *Défense des côtes de l'Algérie du 14 mai 1874 Observations présentées par le Général commandant supérieur du Génie sur le projet d'organisation de la défense des côtes de l'Algérie établi par le capitaine Leclerc conformément aux arrêtés de M. le Gouverneur général* ; SHD 1VH1260 n°207a *Projet pour 1850*.

² À ce sujet voir SHD 1VH2160 et 1VH1261 relatifs à la ville de Nemours.

la nécessité de remplacer les baraquements en bois par des constructions pérennes. Le problème de l'extension de la ville civile au dépend des établissements militaires se pose donc à nouveau. Les archives témoignent de ce développement et la partie est de la ville est cédée à la population civile. Des maisons en pierre sont érigées dès 1854 ; elles se composent d'un rez de chaussé avec un étage et parfois un balcon. En 1860 la population civile est définitivement arrêtée à 1 500 personnes ; elle s'élèvera sur la rive droite du fleuve et cohabitera avec l'établissement militaire.

La ville de Nemours s'est développée presque contre l'avis de l'administration militaire qui n'y croyait pas et malgré un site naturel qui ne s'y prêtait pas. Le développement s'effectue à partir de 1854-55 mais la ville reste plus ou moins contenue jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Celle-ci est divisée en deux avec une partie militaire à l'Est et une partie civile à l'Ouest. La ville actuelle conserve les traces de toutes ces strates et ces hésitations du plan d'urbanisme (pl. VII).

Urbanisme et architecture

Le premier plan conservé de Nemours date de 1847¹. Il nous donne l'image d'un noyau de peuplement déjà bien organisé sur la rive droite de l'oued et protégé par une enceinte bastionnée dont on sait qu'elle a été achevée en 1846 (pl. V). Le plan indique également l'existence de sources à l'est de Tawūnt. La fortification de Tawūnt est d'ailleurs très bien représentée sur le promontoire qui domine la ville à l'Est. Le développement de la ville de Nemours va

se fonder sur ce plan directeur qui tente, en vertu de l'élévation de la place comme ville, de prévoir des bâtiments civils pour les colons (C') et les éléments nécessaires au développement d'un port (A' : direction ; B' : douanes). Il n'en reste pas moins que la plupart des bâtiments relèvent de l'établissement militaire regroupé, il est vrai, dans la partie est de la plage à proximité de la porte de Tawūnt. On constate cependant, que dès 1847, certains éléments sont déjà à leur place définitive : douane, direction du port, pavillon des officiers (H) Hôpital (C). Tous ces bâtiments sont cependant qualifiés de « provisoires » ; ils sont pour la plupart en bois et soumis aux intempéries et à l'air salin. Leur vétusté et leur délabrement seront soulignés à plusieurs reprises. Les différents rapports laissent penser que le projet de 1847 n'a que peu été suivi sauf en ce qui concerne les fortifications mais en 1852-1853, les baraquements sont toujours en bois.

En 1850, un nouveau plan d'alignement (fig. 5), approuvé en 1852, met en lumière une volonté de développer la ville civile au dépend des établissements militaires rejetés sur la rive gauche². Les deux rives seraient alors reliées par un pont. La place, l'église ainsi que le marché (le bâtiment actuel sera réalisé en 1928) sont déjà à leur place actuelle. Le plan servant de base aux alignements délimite déjà les rues que l'on retrouve aujourd'hui ainsi que l'orientation des édifices ; en revanche, il prévoit la destruction des pavillons d'officiers et de l'hôpital.

C'est ce plan qui servira au nouveau

¹ SHD 1VH1260 n°224c *Projet pour 1847*.

² SHD 1VH1260 n°207a *Projet pour 1850* ; n°110 a *Projet pour 1852-1853*.



pl. V - Plan de Nemours/Ghazaouet en 1847. Les vestiges de Tawūnt sont bien représentés. Certains éléments de l'urbanisme sont déjà en place dans la nouvelle ville.
 (© A. Charpentier d'après VH1260. n°224c *Projet pour 1847*).

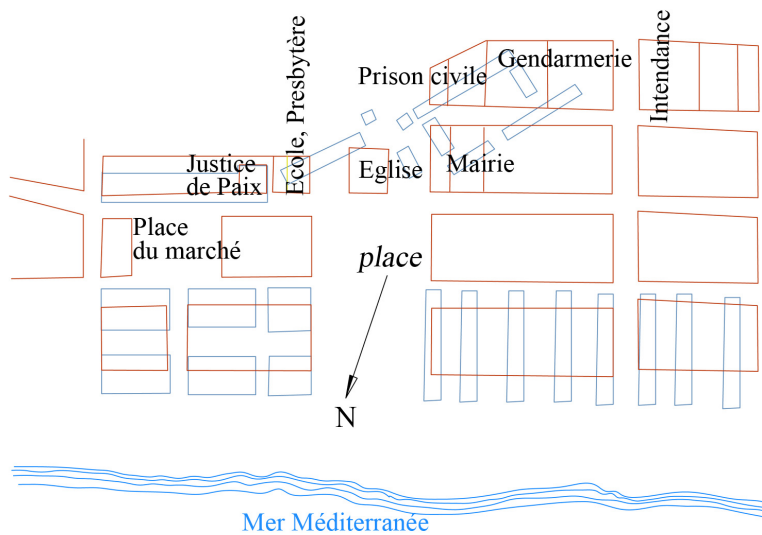


fig. 5 - Projet d'urbanisme. De nouveaux bâtiments (gendarmerie et prison civile) sont projetés à la place du pavillon des officier et de l'hôpital.
 (© Agnès Charpentier d'après SHD 1VH1260 n°207a *Projet pour 1850*)



pl. VI - Urbanisme de Ghazouet/Nemours en 1855.
 Les principaux bâtiments sont à leur place et les concessions en cours d'attribution.
 (© A. Charpentier d'après 1VH1260 n° 212a *Mémoire sur les projets pour 1854-1855*)

projet établi en 1854-55¹ (pl. VI) Celui-ci refuse, pour des raisons de défense, le déplacement de l'établissement militaire sur la rive gauche mais propose une extension sud-ouest de la ville. On constate à la lecture de ce plan que certains édifices sont à leurs emplacements définitifs : église, tribunal, douane... Le commandant supérieur du Génie refuse toutefois l'emplacement de l'église prévue en 1850 car elle entraîne la destruction du logement du commandant supérieur de la place, ancien pavillon des

¹ SHD 1VH1260 n° 212a *Mémoire sur les projets pour 1854-1855*.

officiers du plan de 1847. Il préconise de mettre l'église en avant de la place d'arme et d'aligner sa façade sur la rue de la Marine ce qui fut fait... Le plan témoigne aussi de la forte augmentation de la population civile : environ 26% des lots (46 sur 176) sont déjà concédés et des architectures en pierre commencent d'être construites².

Néanmoins, les rapports du directeur du Génie pour 1860-1861 et le plan qui y est annexé montre que la délimitation entre ville civile et ville militaire n'est toujours pas tranchée et que les bâtiments militaires sont toujours en bois. Il est cependant affirmé que la ville se développera sur la rive droite et que d'importants travaux de consolidation du sol seront à entreprendre si l'on veut l'étendre vers l'oued.

Les nouveaux projets témoignent encore de cette hésitation pour l'emplacement de certains bâtiments mais le développement sud-ouest d'établissements militaires (casernes) derrière l'hôpital se trouve réalisé.

² SHD 1VH1260 n°212 Notes sur le développement de la ville de Nemours « ... la première maison de pierre a été élevée en octobre 1854 et aujourd'hui fin mai 1855 on en compte quarante-trois. Elles sont toutes construites en excellentes pierres sur un modèle uniforme : un étage au-dessus d'un rez de chaussé, modèle simple mais cependant d'une apparence qui satisfait l'œil, quelques-unes sont ornées d'un balcon ».

L'analyse de tous ces plans témoigne de la difficulté qu'a eue la ville de Nemours à se développer. Il n'en reste pas moins que la ville actuelle illustre ces hésitations. Son urbanisme combine ainsi plusieurs projets (1847, 1850, 1860) et les bâtiments qui restent mettent en lumière l'histoire architecturale de la ville. Depuis Tawūnt et ses vestiges médiévaux, nous pouvons ainsi retracer l'histoire de la ville et de ses architecture du milieu du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle (pl. VII). Le site de Tawūnt et de Djemaa Ghazaouet/Nemours témoigne ainsi d'une permanence d'occupation du littoral en un point que la géographie ne destinait pourtant pas à un grand développement.

Cette présentation de deux points de la côte a ainsi tenté de montrer que le littoral tlemcénien, même difficile d'accès, porte les traces de divers aménagements qui retracent les différents moments de

son histoire. Si au haut Moyen Âge le maillage territorial est surtout assuré par des fortifications, au bas Moyen Âge ce sont plutôt les villes commerciales qui prospèrent et le littoral sert à l'exportation ou à l'importation des denrées plus qu'à la défense. L'époque moderne verra un bouleversement dans le peuplement de la région avec la disparition de Hunain et les soulèvements suivis de répressions des tribus des Traras contre les Ottomans. Néanmoins certains points continuent d'être habités ou fréquentés comme l'embouchure de la Tafna ou celle de l'oued Marsa. La conquête française bouleversera cet équilibre avec la création de la ville de Ghazaouet/Nemours et le projet, vite avorté, de développement de l'embouchure de la Tafna. Il n'en ressort pas moins de cette étude diachronique du peuplement du littoral tlemcénien, l'impression d'une permanence d'occupation et de défense de la côte du Moyen Âge au XX^e siècle.



pl. VII - Vue générale de Ghazaouet/Nemours.
(© A. Charpentier)

Bibliographie

Archives

SHD IM1316

Mémoire sur la reconnaissance de la côte d'Oran par Tatareau capitaine au corps d'État-major, Oran, 18 février 1833

Mémoire de M. le capitaine Tatareau sur l'établissement d'un poste militaire sur l'île de Rashgoun, 1833

SHD IH400

n°26 : rapports et journaux relatifs à l'établissement du camp de la Tafna, 1836

Reconnaissance de l'île de Rashgoun et de l'embouchure de la Tafna

n° 18 Établissement à l'embouchure de la Tafna ordonné par le maréchal Clauzel 1836

Rapport sur l'évacuation du camp, 1837

Rapport sur les travaux à faire pour terminer l'établissement du poste de l'île de Rashgoun 7 juin 1837

Mémoire sur le poste de Rashgoun, projets pour 1838

Mémoire sur l'état actuel du camp de la Tafna 1836-1837

SHD IH407 défenses des côtes et fortifications 1837-1888

SHD IH408 défenses des côtes et fortifications 1889-1892

SHD IVH260 et IVH1261 Nemours

sources

al-Bakrī, Abu Ubayd, *Kitāb al-masālik wa l-mamālik*, tr. Slane (de), *Description de*

l'Afrique septentrionale, Paris 1965.

al-Idrīsī, Abu Abd Allah, *Nuzhat al-Muchtaq fi ikhtirāq al-afāq*, ed. Dozy et de Goeje, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Amsterdam, 1969.

ibn Hawqāl, *Kitāb surat al-Ardh*, trad. J.H. Kramers et G. Wiet, *Configuration de la terre*, Paris, 2001.

Léon l'Africain, *De l'Afrique*, tr. Epaulard, *Description de l'Afrique*, Paris, 1956.

Ibn Marzūq, Muhammad, *Kitāb al-Musnad al-Sahih fi mātir mawlanā Abī l-Hasan*, ed./tr. Levi-provençal, E., *Un nouveau texte d'histoire mérinide* Paris, 1925.

Ibn Khaldūn, A., *Kitāb al-Ibar*, tr. De Slane, *Histoire des Berbères*, I-IV, Paris, 1959.

Études imprimées

Canal, « Les ruines d'Honein », *Bulletin de la Société de géographie d'Oran*, 1884-1886. (gravures).

Charpentier A., *Recherches sur l'histoire et l'archéologie du monde ibéro-maghrébin ; la place de l'art abd al-wadide dans l'évolution de l'art de l'Islam d'Occident (histoire, architecture, commerce) à la lumière de sources nouvelles*, mémoire HDR, Versailles - Saint Quentin, 2012.

Dachraoui, F., *Le califat fatimide au Maghreb 296-362/909-973* thèse d'État Paris.

Djelloul, N., *La voile et l'épée*, Tunis, 2011.

Khalifa, A., *Hunain*, 2008

Khalifa, A., « Le port de Hunayn au Moyen Age », *V^e colloque sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord*, Paris,

1992, p. 379-392.

Llabador, F., « Recherches d'archéologie musulmane : les ruines de Taount, bourgade berbère du Maghreb central, *Revue Africaine*, LXXXVIII, 1944, p. 181-201.

Levi-Provençal, E., *L'Espagne musulmane*, t. II.

Marçais G., « Honein », *Revue Africaine*, 69, p. 333-350.

Marçais, G. « La Berbérie au IX^e siècle d'après al-Yaqubi », *Revue Africaine*, 85, 1941, p. 40-61.

Picard, C., *La mer et les musulmans d'occident au Moyen Âge (VIII-XIII^e siècles)*, Paris, 1997.

Terrasse, M., *Islam et Occident méditerranéen*, Paris, 2001.

Vuillemot, G., « Ruines musulmanes sur le littoral de l'Oranie occidentale », *Revue Africaine*, 1959, 103, p. 27-54.



pl. IX - Hôpital aujourd'hui clinique
(© A. Charpentier)



pl. VIII - Pavillon du Commandant de la Place
dit Maison Montagnac
(© A. Charpentier)



pl. X - Palais de Justice élevé en 1892
(© A. Charpentier)

L'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL TLEMCÉNIEN DU MOYEN ÂGE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE



pl. XI - Façade de l'église élevée à la fin du XIX^e siècle.
(© A. Charpentier)



pl. XIII - Immeuble élevée au début du XX^e siècle
(© A. Charpentier)



pl. XII - Façade du marché couvert élevé en 1925.
(© A. Charpentier)



pl. XIV - Façade de la Poste élevée vers les années 1920.
(© A. Charpentier)

AGNÈS CHARPENTIER